

Aux membres du Collège communal

Objet : Action sociale – domaine fonctionnel 091.036 programme 17.091–
subvention Well'camp 2024
Notification de l'arrêté

Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour information, une copie de l'arrêté accordant une subvention à votre commune dans le cadre du projet Well'camp 2024.

N° d'engagement juridique : **500120382 (ce n° sera repris dans la communication du paiement qui sera effectué dans le cadre de ce dossier)**

• **Que devez-vous faire ?**

Renvoyer à mon administration **pour le 30 septembre 2024 au plus tard** les documents suivants :

- Le rapport financier global (voir annexe) ;
- Le rapport d'activités (voir annexe) ;
- Les fiches de rémunérations ;
- Les contrats d'occupation ;

Après vérification des pièces fournies, une déclaration de créance sera envoyée au bénéficiaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, l'assurance de ma considération distinguée.

RAMELOT Christine



Inspectrice Générale



CONTACT

Département de l'Action sociale
Direction de l'Action sociale
Avenue Gouverneur Bovesse 100
B - 5100 NAMUR (Jambes)

VOTRE GESTIONNAIRE

Laurent CERESSIA
Tél. : 081 32 72 16
laurent.ceressia@spw.wallonie.be
Muriel Van Buylaere
Tél : 081 32 74 48
muriel.vanbuylaere@spw.wallonie.be
actionsociale@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE

Numéro :
Nos références : 050401/2024/091.036



VOS ANNEXES

Annexe 1 : Arrêté de subvention
Annexe 2 : Rapport financier
Annexe 3 : Rapport d'activités
Annexe 4 : Invitation à la formation 2024

CADRE LEGAL

Année budgétaire 2024- domaine fonctionnel 091.036 programme 17.091
Arrêté ministériel de subvention du 16 mai 2024

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service :
www.le-mediateur.be.